



Syndicat National des Personnels de
l'Éducation et du Social
Protection Judiciaire de la Jeunesse
Fédération Syndicale Unitaire
54 rue de l'Arbre Sec 75001 PARIS
Tél : 01 42 60 11 49 - Fax : 01 40 20 91 62
snpes.pjj.fsu@wanadoo.fr
www.snpespjj-fsu.org
<https://www.facebook.com/Snpes-Pjjfsu-1168350556516481/?fref=nf>
<https://twitter.com/snpespjj>



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

**TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 22 MARS 2018 :
POUR UNE FONCTION PUBLIQUE AU SERVICE DE LA POPULATION !
POUR L'AMÉLIORATION DE L'EXERCICE DE NOS MISSIONS
ÉDUCATIVES AUPRÈS DES JEUNES ET DES FAMILLES !
POUR NOS CONDITIONS DE TRAVAIL ET NOTRE POUVOIR D'ACHAT**

Par le gel du point d'indice et l'augmentation de la CSG, Macron mène une politique qui dégrade les salaires et le pouvoir d'achat des 5,4 millions de salarié.e.s des services publics, représentant 20% de l'emploi en France.

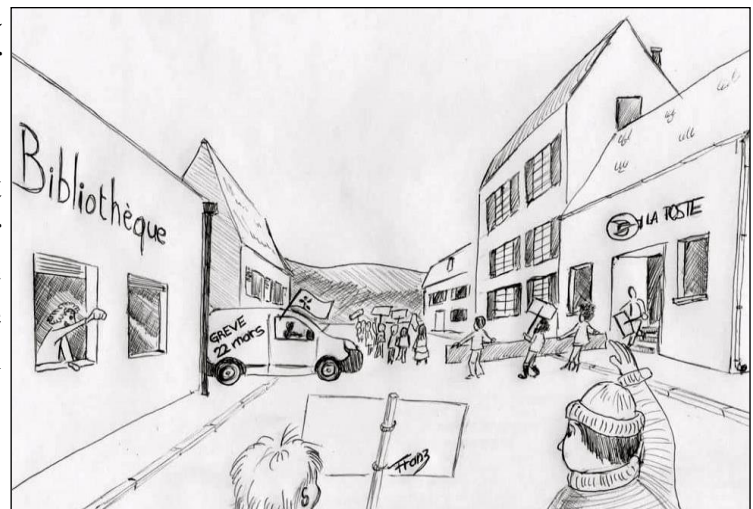
Le mépris pour les missions et les conditions de travail des fonctionnaires est ouvertement affiché par un gouvernement qui, de plus, rétablit le jour de carence

En moins d'un an, ce gouvernement a dévoilé un projet de remise en cause des services publics sur l'ensemble des territoires. Pour entamer son programme de privatisation et de réduction des périmètres d'actions de ces services, il met en place plusieurs mesures qui s'attaquent aux fonctionnaires et à leurs statut: Plan de départs volontaires, externalisation, suppressions de 120 000 emplois en 5 ans dont les premières victimes seront les femmes comme lors de la suppression des emplois aidés, abandon de missions de services publics...

Derrière un discours de modernisation de la fonction publique, se cache une machine de guerre contre le rôle de l'état et des collectivités territoriales !

Dans notre ministère, le gouvernement tranche sans attendre les conclusions de la consultation du Comité d'Action Publique 2022 (CAP 22) ou des chantiers de la Justice. Il attaque nos missions, méprise les instances de dialogue social (CAP, etc,...), généralise la précarité et impose le salaire au mérite par le biais du RIFSEEP!

Pour le SNPES-PJJ et sa fédération la FSU, les services publics sont essentiels pour garantir l'égalité, l'équité de traitement des citoyen.ne.s sur l'ensemble des territoires. Ils sont vecteurs de liens sociaux et participent en cela des missions premières d'un État. Or Le gouvernement actuel remet en cause cette logique de moyens et la remplace par le transfert de compétences au secteur privé ou tout simplement supprime des services jugés non essentiels.



Actuellement une seule logique prévaut : la mise à distance du public par l'utilisation d'outils numériques et de plateformes gérées par le secteur privé et la suppression de postes et de tribunaux. Les personnels des services judiciaires ont déjà engagé le 15 février une première mobilisation contre ce projet de «justice 2.0».

Il est urgent de développer et renforcer la fonction publique en lui allouant des moyens conséquents. Cela passe par la reconnaissance du travail et des qualifications de ses agents, un recrutement conséquent de personnels et la titularisation de tous les agents contractuels.

A la PJJ, alors que les conditions de travail sont délétères, que les normes de travail sont trop élevées, que pour beaucoup, les salaires et le statut ne correspondent pas à la charge de travail et aux fonctions qu'ils ou elles exercent (notamment dans la filières administrative et technique) et que les projets et les infrastructures manquent cruellement de moyens, 50 millions d'euros vont être alloués aux structures d'enfermement !

Le choix de poursuivre la politique d'enfermement des mineur.e.s est scandaleuse alors que dix ans après la création des centres fermés et la hausse record et continu du nombre d'enfants incarcérés, la DPJJ reconnaît elle-même l'échec de cette politique. Le SNPES-PJJ/FSU s'oppose catégoriquement au projet des 20 nouveaux Centres Fermés et d'une nouvelle prison pour enfants. Il exige le transfert de tous les moyens dédiés à l'enfermement vers les services éducatifs (Hébergement, Insertion et milieu ouvert).

Pour la défense d'un service public de qualité à destination des jeunes les plus en difficulté, il est important d'être massivement en grève le 22 mars prochain. Le SNPES-PJJ/FSU appellent les personnels de la PJJ à se mobiliser massivement pour faire reculer le gouvernement !

Avec les organisations FSU, CFTC, CGC, CGT, FA-FP, FO et Solidaires, nous exigeons :

- ✦ **l'abrogation du jour de carence**
- ✦ **le dégel de la valeur du point d'indice pour l'augmentation du pouvoir d'achat des fonctionnaires**
- ✦ **l'arrêt immédiat de toute suppression d'emplois dans la Fonction Publique**
- ✦ **un plan de titularisation des contractuel.le.s**
- ✦ **l'application de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes**
- ✦ **la défense et la pérennisation du système de retraite par répartition.**
- ✦ **le transfert de tous les moyens dédiés à l'enfermement vers les services éducatifs pour l'exercice de nos missions**



**22 MARS 2018 :
TOUTES ET TOUS
ENSEMBLE EN GRÈVE
DANS LA RUE !**